

-
- ❖ La rencontre du comité s'est tenue en séance publique Hôtel de ville de Westmount (4333, rue Sherbrooke Ouest, Westmount)
 - ❖ Près d'une trentaine de citoyens étaient présents.
 - ❖ La rencontre a débuté à 19 h 05 et s'est terminée à 21 h 15.
-

Ordre du jour de la rencontre

1. Ouverture de la séance
 - Adoption de l'ordre du jour
 - Présentation des participants
 2. Demandes des membres du comité de bon voisinage Turcot (15 minutes)
 3. Retour sur les questions
 - Montréal-Ouest : circulation et sécurité
 - Profil route 136 – Westmount
 - Écrans acoustiques au nord de la route 136 – Westmount
 - Prolongement des murs antibruit Addington et Prud'homme
 - Chemin de la Côte-St-Paul : respect des arrêts et dos d'âne
 - Niveau sonores depuis la mise en service de la route 136 est
 - Suivi brigadiers scolaires dans le secteur NDG
 - Déplacement au printemps de la piste cyclable sur Glen / De Courcelle
 - Travaux du côté est du chemin de la Côte-St-Luc
 4. Suivi des travaux et entraves du projet Turcot
 - Installation d'alarmes de recul à bruit blanc
 - Démantèlement A-720 est
 - Travaux secteur Décarie
 5. Période de questions
 6. Clôture de la rencontre
-

Un retour sera fait sur les éléments surlignés en bleu dans le présent document lors de la prochaine rencontre du comité se déroulant le 27 mars 2017.

Liste des participants

| <i>Citoyens membres du comité (CMC)</i> | |
|--|---|
| Mme Virginia Elliott Mme Marie-José Mastromonaco M. Michael Mossop Mme Jill Precesky Mme Brigitte Stock Mme Dominique Sorel | |
| Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) | |
| Mme Sandra Sultana | Direction adjointe de la mise en œuvre de la reconstruction en mode conception-construction |
| Mme Cynthia Martin | Conseillère en communication |
| Mme Line Gamache | Ingénieur, Direction des inventaires et du plan métropolitain |
| <i>KPH Turcot (KPHT)</i> | |
| M. David Maréchal | Directeur — qualité environnement |
| Mme Sylvie Gervais | Directrice — maintien de la mobilité |
| <i>Ville de Montréal (VdM)</i> | |
| Mme Marie-Sophie Couture | Chargée de projet – projet Turcot |
| M. Simon Taillefer | Ingénieur – circulation (arr. CdN-NDG) |
| <i>Ville de Westmount (VdW)</i> | |
| M. Benoît Hurtubise | Directeur Hydro Westmount |

| Ville de Montréal-Ouest | |
|--------------------------------|---|
| M. Demetrios Georgiou | Lieutenant – Service de sécurité publique |
| Octane Stratégies | |
| M. Pierre Guillot-Hurtubise | Associé principal (animation de la rencontre) |

Introduction

- L'animateur ouvre la rencontre et souhaite la bienvenue à tous les participants.
- Un tour de table est fait afin de présenter les intervenants.

Demandes des membres du comité de bon voisinage Turcot

| | |
|--|---|
| <p>Jill Precesky (CMC) – Elle dit que des panneaux et des cônes traînent entre l'avenue Old Orchard et le boulevard Decarie sur le chemin Upper Lachine (côte sud). Elle demande qui est responsable de les enlever.</p> | <p>Sandra Sultana (MTMDET) – Elle dit que des vérifications seront faites.</p> |
| <p>Dominique Sorel (CMC) – À la suite du décès d'un citoyen de NDG frappé par une souffleuse, elle aimerait savoir si c'est possible que les camions de construction soient équipés de caméras et de garde-fou.</p> | <p>Sandra Sultana (MTMDET) – Elle dit que des mesures ont été prises pour certains camions, mais que le Ministère n'a pas le contrôle sur tous les camions des sous-traitants. Elle dit qu'elle fera des vérifications pour la prochaine rencontre.</p> <p>Marie-Sophie Couture (VdM) – Elle dit qu'elle vérifiera après du département de l'approvisionnement et qu'elle fera un suivi à la prochaine rencontre.</p> |
| <p>Dominique Sorel (CMC) – Elle demande un suivi pour l'intersection du chemin Côte-St-Luc et de la rue Marcil : elle demande du marquage dès le printemps et des interventions policières.</p> | <p>Simon Taillefer (VdM) – Il confirme que le secteur est priorisé au printemps pour le marquage, car il s'agit d'une zone scolaire.</p> |

| | |
|---|--|
| Dominique Sorel (CMC) – Elle demande plus de sécurité pour les viaducs qui traversent Décarie, dont celui de Monkland. Elle dit que pour le viaduc Monkland des garde-corps et un aménagement visuel seraient nécessaires. | Marie-Sophie Couture (VdM) – Elle dit que la situation du viaduc Monkland a été discutée, mais qu'elle n'a pas les détails. Elle ajoute qu'elle fera le suivi à la prochaine rencontre. |
|---|--|

Retour sur les questions du dernier comité

Pour plus de détails visuels, nous nous invitons à consulter le document de présentations disponible dans la section [Comité de bon voisinage NDG-Westmount](#) du site Web Turcot.

➤ Montréal-Ouest : circulation et sécurité

Sandra Sultana (MTMDET) – Elle mentionne que depuis le dernier comité, des réponses ont été données aux citoyens de Montréal-Ouest concernant certaines questions qui avaient été soulevées :

- La signalisation qui pouvait entraîner une certaine confusion sur la rue Brock Sud a été retirée par KPH Turcot en décembre.
- Il a été statué avec la Ville de Montréal-Ouest que des rencontres d'information publiques pourraient être organisées à Montréal-Ouest au besoin selon les travaux dans le secteur, comme cela a déjà été fait en décembre 2015. Les comités de bon voisinage demeurent toutefois ouverts à tous et les citoyens de Montréal-Ouest sont les bienvenus afin d'y poser leurs questions.
- Finalement, en ce qui concerne la sécurité sur la rue Avon à l'intersection avec la rue Brock, elle indique qu'un représentant de la ville de Montréal-Ouest est présent afin de vous faire part des observations et mesures en place. Elle souligne toutefois que des mesures d'atténuation ont été installées par KPH Turcot dans le secteur pour le début des entraves : certaines intersections ont été reconfigurées (ajout de baie de virage), la programmation de certains feux a été revue lors de la mise en place des chemins de détour et des feux ont été ajoutés aux intersections Avon / Westminster et Avon / Ronald / Milton. Elle ajoute que toutefois, il est important de souligner que la sécurité routière est en grande partie tributaire du comportement des usagers de la route.

Demetrios Georgiou (Montréal-Ouest) – Il dit qu'il y a eu des plaintes de vitesse sur la Promenade Ronald, dans les deux directions et la rue Brock Sud, entre Avon et Carnavon. Il présente les tableaux de comptages avant et après la mise en place de mesures par la Ville (disponible dans le [document de présentation](#)). Il dit que du côté de la rue Brock, il y avait des plaintes concernant des véhicules qui prenaient les rues aux alentours pour éviter le feu de circulation. Il ajoute que l'installation de bollards et de panneaux de limites de vitesse et « Attention aux enfants » ont eu de bons résultats puisque le nombre de véhicules par jour et la vitesse ont diminué.

Il ajoute que la Ville travaille actuellement pour améliorer la sécurité à l'intersection Avon / Brock Sud qui est une traverse piétonne très utilisée :

- Installation d'un lampadaire afin d'améliorer l'éclairage à l'intersection
- Installation de panneaux piétons lumineux sur le chemin Avon (à venir)
- Rencontre à venir entre un groupe de citoyens, les représentants de la Ville et un ingénieur de CIMA afin d'évaluer la possibilité de mettre en place d'autres mesures (début février)
- Rencontre avec la STM

➤ Profil route 136 – Westmount

Sandra Sultana (MTMDET) – Elle dit qu'au dernier comité des élévations avant / après des structures de la route 136 (A-720) avaient été présentées, mais que la demande a été faite pour plus de précision. Elle ajoute que sur l'ensemble de la route 136, il y a diminution de l'élévation des structures.

Elle présente trois coupes : Irvine, Hallowell et Greene (les visuels sont disponibles dans le [document de présentation](#)).

Sandra Sultana (MTMDET) – Elle ajoute que lors du dernier comité, il y a eu des questions concernant la largeur des voies. Elle dit que la largeur sera similaire à la celle des voies actuelles, soit entre 3,4 et 3,9 mètres selon l'emplacement. Elle ajoute que les voies construites feront quant à elle 3,5 mètres et des accotements conformes aux normes seront aussi construits. Elle souligne que l'autoroute 720 deviendra une route nationale, la route 136. Elle explique que ce changement a permis de diminuer la largeur des voies dans le secteur et d'éviter des expropriations. Sur une autoroute, chaque voie doit avoir une largeur minimale de 3,75 mètres, tandis que sur une route nationale, la largeur minimale est de 3,50 mètres.

Line Gamache (MTMDET) – Elle souligne que dans le projet Turcot, deux écrans antibruit sont prévus au sud de la route 136 et un au centre de la route, entre les rues Lewis et Hallowell, mais aucun du côté de Westmount. Elle explique qu'avec l'abaissement de la chaussée et le déplacement des infrastructures vers le sud, les niveaux sonores du côté de Westmount vont baisser de 3 à 5 décibels ou être maintenus. Elle ajoute que c'est la raison pour laquelle il n'y a pas d'écran prévu dans le projet Turcot du côté nord.

➤ Écrans acoustiques au nord de la route 136 – Westmount

Line Gamache (MTMDET) – Elle explique que dans la zone de Westmount les niveaux sonores, malgré leur diminution, seront tout près de 65 décibels, ce qui rend le secteur admissible à la construction d'un écran antibruit hors du projet Turcot. Le projet de mur s'inscrit dans la Politique sur le bruit routier et les coûts sont assumés à parts égales par le Ministère et la Ville. Elle souligne que le Ministère est présentement en discussion avec la Ville de Westmount à ce sujet. Elle ajoute qu'ils en sont présentement à définir la localisation précise des écrans en fonction des contraintes existantes, telles que les voies ferroviaires. Une fois le scénario confirmé, des études de faisabilité devront être réalisées.

Sandra Sultana (MTMDET) – Elle ajoute que lors du dernier comité bon voisinage, il avait été demandé si des modifications avaient été apportées au contrat avec KPH Turcot. Elle confirme qu'il y a eu une vingtaine de petits ajustements qui sont présentement en discussion. Elle donne l'exemple de la modification de la géométrie du projet dans la zone entre le projet du pont Champlain et le secteur Atwater. Elle ajoute que les coûts reliés à ces ajustements seront connus à la fin du projet.

Elle souligne que la construction d'écran acoustique n'est pas un enjeu dans le contrat de KPH Turcot. Elle mentionne que la nouvelle structure de la route 136 sera construite avant que le projet d'écran soit prêt à être réalisé, soit après 2020. Elle conclut, en disant que plusieurs projets complémentaires en lien avec Turcot seront effectués suite à la reconstruction.

➤ Prolongement des murs antibruit Addington et Prud'homme

Sandra Sultana (MTMDET) – Elle donne les résultats à la suite de la consultation en octobre dernier des citoyens de la rue Addington et de l'avenue Prud'homme sur le prolongement des murs antibruit temporaires.

Rue Addington

- Taux de réponse : 44 %
- En faveur : 30,5 %
- En défaveur : 55,5 %
- Neutre : 14 %

Avenue Prud'homme

- Taux de réponse : 42 %
- En faveur : 29 %
- En défaveur : 71 %

Sandra Sultana (MTMDET) – Elle ajoute que le Ministère a consulté la Ville de Montréal et de la Direction de la santé publique (DSP) avant de prendre sa décision. La DSP considère que le Ministère a le devoir de protéger la population vulnérable, et donc de prolonger les murs puisque 30 % des résidents demandent le prolongement.

Elle explique que la perception du bruit peut être différente d'une personne à l'autre et que certaines personnes ne ressentent aucune gêne ni perturbation du sommeil à des niveaux de bruit qui auront un impact très important chez leurs voisins. Sans le prolongement des murs, les actions pouvant être prises afin de limiter les niveaux sonores advenant des dépassements des limites permises seront très limitées. Elle annonce qu'il a donc été décidé de prolonger les murs, avec un appui de la Ville. Elle ajoute que le Ministère regarde avec KPH et la Ville ce qu'il est possible de faire afin d'habiller les deux murs. Les murs devraient être mis en place au printemps.

➤ Chemin de la Côte-St-Paul : respect des arrêts et dos d'âne

Sylvie Gervais (KPHT) – Elle mentionne que pour l’instant en période hivernale, la piste cyclable est fermée même si certains usagers l’utilisent. Elle ajoute que des dos d’âne temporaires ne peuvent pas être installés l’hiver en raison du déneigement. Au printemps après l’ouverture de la piste, elle dit que KPHT vérifiera s’il y a vraiment un problème avec le respect des arrêts et verra à implanter des mesures d’atténuation, si cela s’avère nécessaire. Elle conclut en disant que les mesures d’atténuation devront être évaluées et qu’il n’est pas garanti qu’il y a un besoin et s’il se traduira par l’installation de dos d’âne.

- Niveau sonores depuis la mise en service de la route 136 est

Sandra Sultana (MTMDET) – Elle dit que lors du dernier comité, il a été question des niveaux sonores une fois les deux premières voies de la route 136 est ouverte à la circulation. Elle explique que les données disponibles en ligne permettent de constater que les niveaux sont très similaires à ceux avant la mise en place de la déviation. Elle invite les citoyens à consulter le site Web du projet Turcot afin de voir les données.

- Suivi brigadiers scolaires dans le secteur NDG

Marie-Sophie Couture (VdM) – Elle dit que la Ville travaille présentement avec l’Arrondissement et le service de police pour engager un brigadier temporaire devant l’école Saint-Raymond. Elle ajoute que le processus est présentement en cours pour l’embauche d’un brigadier permanent.

- Déplacement au printemps de la piste cyclable sur Glen / De Courcelle

Marie-Sophie Couture (VdM) – Elle dit qu’actuellement la piste cyclable est configurée comme suit : trottoir, route et piste cyclable. Il a été demandé lors du dernier comité que la piste longe le trottoir. Elle affirme qu’à la suite de plusieurs accidents, la Ville n’aménage plus les pistes cyclables ainsi.

- Travaux du côté est du chemin de la Côte-St-Luc

Marie-Sophie Couture (VdM) – [Document de présentation](#) disponible en ligne – Elle dit que les travaux d’aménagement de Côte-Saint-Luc sont prévus dans le secteur entre le boulevard Décarie et l’avenue Bonavista. Elle souligne que la Ville est présentement à la conception du projet et à l’étude de faisabilité. Elle indique que les éléments suivants doivent être analysés :

- Révision de trottoirs
- Enfouissement des fils
- Optimisation du réseau de drainage et d’aqueduc

Elle dit que la priorité est de sécuriser la zone scolaire et le secteur près de la résidence de personnes âgées.

Elle ajoute que la prochaine étape sera d’élaborer l’avant-projet définitif, finaliser les plans et de s’entendre avec les différents partenaires. Puis, la Ville travaillera avec l’Arrondissement

et le Bureau d'intégration des chantiers le phasage des travaux et le plan de mobilité. Elle termine en disant que selon le scénario optimiste les travaux devraient avoir lieu à l'automne 2017.

Présentation par le MTMDET et KPH Turcot

Pour consulter la présentation faite lors du comité de bon voisinage, consulter la section [Comité de bon voisinage NDG-Westmount](#) du site Web Turcot.

Période de questions

| | |
|--|---|
| <p>Marie-José Mastromonaco (CMC) – Elle demande quand le brigadier au coin de l'avenue Oxford et du chemin Upper-Lachine sera en place.</p> | <p>Marie-Sophie Couture (VdM) – Elle répond qu'il y aura un brigadier temporaire le plus rapidement possible.</p> |
| <p>Marie-José Mastromonaco (CMC) – Elle dit qu'elle est contente pour cette intersection, mais qu'elle avait demandé des interventions à d'autres intersections. Elle ajoute que M. Copeman, Maire de NDG, a dit que l'argent nécessaire était disponible. Alors, elle demande s'il y a d'autres interventions prévues.</p> | <p>Marie-Sophie Couture (VdM) – Elle dit que seule la demande au coin de l'avenue Oxford et du chemin Upper-Lachine a été acheminée.</p> <p>Aki Tchitacov– Chef de cabinet de Russell Copeman (maire de NDG) – Il dit que s'il y a d'autres demandes il faut les déposer.</p> |
| <p>Marie-José Mastromonaco (CMC) – Elle dit qu'une lettre a été envoyée avec 11 intersections problématiques, dont une ou deux, à Westmount. Elle dit que la lettre sera réacheminée.</p> | |
| <p>Michael Mossop (CMC) – Il dit que la dernière présentation concernant le mur antibruit à Westmount remonte à 2015. Il indique que les citoyens de Westmount veulent un mur antibruit près de l'autoroute au nord. Il demande quelles seront les prochaines étapes.</p> | <p>Line Gamache (MTMDET) – Elle dit qu'à la suite des évaluations, en septembre 2016, un document a été déposé à la Ville de Westmount sur le projet d'écran antibruit. Elle ajoute que le Ministère est présentement en discussion avec la Municipalité sur le scénario de construction.</p> |
| <p>Michael Mossop (CMC) – Il demande pourquoi ne pas appliquer la même solution que prévu à la rue Irvine dans la section entre les rues Hollowell et Greene, soit un mur antibruit de 2,3 mètres.</p> | <p>Line Gamache (MTMDET) – Elle explique que l'objectif est de réduire le bruit de 10 dB, soit pour réduire de moitié la perception. Elle dit qu'un mur de 2,3 mètres dans ce secteur ne serait pas suffisant pour avoir cette réduction. Elle indique qu'on peut jouer avec les hauteurs, mais que pour investir, le bruit doit diminuer de moitié.</p> |

| | |
|--|--|
| <p>Michael Mossop (CMC) – Il se dit choqué que rien ne se passe alors que Turcot se termine en 2020. Il dit que les citoyens ont l'impression de rater une opportunité et que quelque chose doit être fait rapidement.</p> | <p>Line Gamache (MTMDET) – Elle dit que le Ministère est prêt à travailler sur ce que les citoyens veulent. Elle ajoute toutefois que les attentes doivent être claires afin de pouvoir effectuer les études de faisabilité. Elle propose aux citoyens de planifier une rencontre de travail.</p> |
| <p>Brigitte Stock (CMC) – Elle demande un rappel sur les niveaux sonores admissibles pour la Direction de la santé publique. Elle aimerait savoir si le niveau sonore près de la rue Irvine et à l'ouest de Hallowell rend le secteur admissible à un mur antibruit.</p> | <p>Line Gamache (MTMDET) – Elle dit que la DSP considère normalement 55dB et moins comme normal. Elle précise que le Ministère intervient dans le cadre de la politique sur le bruit lorsqu'on atteint 65db, ce qui rend le secteur des rues Hallowell à Atwater admissible.</p> |
| <p>Dominique Sorel (CMC) – Elle demande si le projet du chemin de la Côte-Saint-Luc inclut la station Villa-Maria près du boulevard Décarie.</p> <p>Dominique Sorel (CMC) – Elle félicite le Ministère pour la qualité de ses présentations et invite la Ville à s'en inspirer.</p> | <p>Marie-Sophie Couture (VdM) – Elle dit que le projet d'enfouissement des fils va de part et d'autre de Décarie, mais ne se prolonge pas sur le boulevard Décarie. Elle dit que pour l'instant, il n'y a pas de concept près de la station Villa-Maria.</p> |
| <p>Michael Mossop (CMC) – Il aimerait savoir si la largeur des voies de la route 136, de 3,5 mètres, au niveau de l'avenue Greene restera la même à l'est, après la connexion avec les anciennes voies.</p> | <p>Sandra Sultana (MTMDET) – Elle dit qu'elle n'a pas la réponse et qu'elle fera les vérifications.</p> |
| <p>Peter McQueen (conseiller de la Ville, district de Notre-Dame-de-Grâce) – Il indique qu'une pétition est en circulation concernant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ajout de phases sécuritaires (tous les feux au rouge) pour les piétons à l'intersection Girouard et Décarie • Ajout de phases piétons-cyclistes pour la traverse Décarie le long du boul. de Maisonneuve • Réclame la construction d'une bretelle | <p>Copie du document de pétition au Ministère et à la Ville de Montréal. La pétition devrait être déposée au prochain comité de bon voisinage.</p> |

| | |
|--|--|
| <p>d'entrée pour l'autoroute 15 nord à partir de la rue Saint-Jacques, une fois le pont Saint-Jacques reconstruit, afin de diminuer les volumes de circulation sur la rue Sherbrooke. Une telle bretelle est déjà prévue au projet. Il est demandé d'avoir les plans détaillés lors du prochain comité, et possiblement ajouter une voie</p> <ul style="list-style-type: none"> • Il est demandé de vérifier la possibilité d'ajouter une sortie sur l'autoroute 15 sud vers la rue Saint-Jacques | |
| <p>Theodora Samiotis - (Conseillère, ville de Westmount) – Elle dit être déçue d'apprendre ce soir que la section entre les rues Irvin et Hallowell, non incluse dans le projet de mur antibruit en discussion avec la Ville, serait maintenant admissible. Elle signale aussi sa déception de devoir attendre après Turcot pour le mur antibruit du côté Westmount.</p> | |
| <p>Citoyenne – Elle dit ne pas comprendre pourquoi il y a des panneaux de détour masqués sur les rues Maisonneuve et Sainte-Catherine.</p> | <p>Sylvie Gervais (KPHT) – Elle dit qu'elle fera les vérifications à ce sujet.</p> |
| <p>Citoyen – Il aimerait savoir combien de temps le mur antibruit temporaire restera en place sur la rue Addington. Il souhaite que le mur reste le moins longtemps possible.</p> | <p>Sandra Sultana (MTMDET) – Elle dit qu'il y a différentes phases aux travaux. Elle ajoute que les vérifications seront faites avec KPHT pour savoir quand il sera possible de retirer le mur.</p> |
| <p>Citoyen Westmount – Il demande que les présentations soient aussi faites en anglais.</p> | <p>Pierre Guillot-Hurtubise (animateur - Octane Stratégies) – Il explique qu'officiellement les présentations du Ministère sont en français. Il ajoute que par courtoisie une présentation papier est offerte en anglais aux citoyens. Il souligne aussi que les questions en anglais sont le plus souvent possibles répondues dans la langue de l'interlocuteur.</p> |
| <p>Citoyenne – Elle demande plus de détails sur l'écran antibruit. Puis, elle propose un écran courbé comme il en existe en Asie. Elle dit que c'est coûteux, mais que ça aiderait à</p> | <p>Line Gamache (MTMDET) – Elle explique que l'écran au centre aura 2 mètres et demi de hauteur et qu'il sera en partie fait de matière transparente. Elle dit connaître les</p> |

| | |
|--|---|
| <p>réduire les décibels.</p> <p>Citoyenne – Elle demande si la vitesse va être contrôlée, car actuellement les gens roulent 100 km/h dans une zone de 70 km/h.</p> <p>Citoyenne – Elle explique que pour les surfaces d'autoroute, il y a des matériaux moins bruyants que d'autres. Elle ajoute que l'utilisation de ces matériaux serait importante pour atténuer le bruit de roulement.</p> <p>Citoyenne – Elle dit que la priorité est de réduire le bruit qui va toujours en augmentant. Elle ajoute que, selon elle, la meilleure solution serait une combinaison d'un mur antibruit et de la diminution de la vitesse.</p> | <p>écrans courbés.</p> <p>Sandra Sultana (MTMDET) – Elle dit qu'elle ne croit pas actuellement qu'on a statué sur l'installation de photos radars. Elle dit qu'elle fera les vérifications.</p> <p>Line Gamache (MTMDET) – Elle explique que l'objectif de réduction de vitesse est avant tout la sécurité et non la diminution du bruit. Elle ajoute que la route 136 étend moins large cela contribuera probablement à réduire la vitesse.</p> <p>Line Gamache (MTMDET) – Elle dit qu'il existe des surfaces avec enrobé drainant qui réduit les bruits de roulement, mais que ce n'est pas adapté à notre climat, car cette surface doit être nettoyé tous les 6 mois ce qui n'est pas possible en hiver. De plus, le déglacant ne fait pas son travail sur ce genre de surface. Elle ajoute qu'étant donné que la sécurité routière est prioritaire, ce genre de solution pour le bruit n'est pas envisagé pour l'instant. Elle conclut en disant que les suggestions sont prises en note. Elle souligne toutefois que l'installation d'un mur antibruit serait la solution la plus durable.</p> |
| <p>Citoyen NDG– Il demande que les barrières de sécurité sur le viaduc Monkland soient plus hautes et plus sécuritaires pour les piétons. Il demande si le niveau des barrières est le même sur les nouveaux viaducs du projet Turcot.</p> | <p>Sandra Sultana (MTMDET) – Elle dit qu'elle n'a pas l'information exacte pour la hauteur des barrières et qu'elle fera les vérifications nécessaires.</p> <p>Marie-Sophie Couture (VdM) – Concernant Monkland, elle dit qu'elle reviendra avec l'échéancier. Elle ajoute qu'elle comprend le sentiment d'insécurité des citoyens, mais que la Division des ponts et tunnels a fait les vérifications des garde-fous au niveau du viaduc actuel et qu'ils sont sécuritaires.</p> |
| <p>Citoyen – Il dit avoir vu la différence de l'utilisation du bruit blanc par KPHT. Il demande au Ministère pourquoi le bruit blanc n'est pas exigé pour les autres entrepreneurs.</p> | <p>Sandra Sultana (MTMDET) – Elle dit que le Ministère travaille présentement afin d'inciter les sous-traitants à utiliser le système de bruit blanc. Elle ajoute que la situation est complexe, car il y a plusieurs sous-traitants et qu'il faut aussi que les travailleurs s'adaptent au nouveau système.</p> |

| | |
|--|--|
| <p>Citoyenne – Elle remercie le Ministère pour la consultation sur le mur antibruit sur la rue Addington. Elle dit comprendre la situation, mais aimerait que le mur soit installé le moins longtemps possible. Elle demande combien de temps le mur sera installé.</p> | <p>Sandra Sultana (MTMDET) – Elle confirme que le Ministère fera des vérifications pour la prochaine rencontre.</p> |
| <p>Citoyen – Il demande pourquoi au niveau de la rue Irvine il y a un mur antibruit au milieu de la route 136 et pourquoi pas après Rose-de-Lima ?</p> | <p>Line Gamache (MTMDET) – Elle dit que le mur est là pour réduire le bruit vers le sud. Elle explique qu'après Rose-de-Lima, il n'y a pas de mur prévu, car selon les études il n'y aura pas d'augmentation des niveaux sonores dans ce secteur.</p> |

Prochaine rencontre du comité : 27 mars 2017
À noter que la rencontre aura lieu à NDG.